



PARTENAIRES

Finances Locales

PARTENAIRES Finances Locales, société totalement indépendante sur le plan financier et commercial, est un cabinet spécialisé dans le conseil aux collectivités locales et aux établissements publics locaux.

Notre objectif est de proposer à nos clients une expertise performante et objective couvrant l'ensemble du champ des finances locales, en mettant à leur disposition nos compétences et celles de notre réseau de partenaires.

Nous nous engageons ainsi à proposer un véritable accompagnement, dans le cadre d'une démarche personnalisée et adaptée aux problématiques de chacun de nos clients.

Contact : ch.michelet@partenairesfl.com

96 Boulevard de Sébastopol
75003 PARIS
Tél : 01 42 74 25 13 – Fax : 01 42 74 73 44
<http://www.partenaires-finances-locales.com>
SIRET : 488 260 878 000 35

SOMMAIRE

1. Présentation de la société	3
2. Les points clé de notre démarche.....	4
3. Une connaissance de l'intercommunalité approfondie et des relations financières entre communautés et communes	5
4. Nos domaines d'intervention	6
5. Nos engagements	7

1. Présentation de la société

PARTENAIRES Finances Locales, société totalement indépendante sur le plan financier et commercial, est un cabinet spécialisé dans le conseil aux collectivités locales et aux établissements publics locaux.

Notre objectif est de proposer à nos clients une expertise performante et objective couvrant l'ensemble du champ des finances locales, en mettant à leur disposition nos compétences et celles de notre réseau de partenaires.

PARTENAIRES Finances Locales a été créée début 2006 (cf. K-bis joint) et repose sur une organisation souple et évolutive afin de s'entourer des compétences les plus adaptées aux besoins et problématiques de ses clients.

Cette organisation est structurée autour de consultants seniors s'appuyant tous sur **une expérience de plus de dix ans dans les finances locales**, associées à une première expérience en tant que cadre dirigeant de collectivités territoriales :

Christophe MICHELET, fondateur et dirigeant de **PARTENAIRES** Finances Locales, qui intervient depuis 13 ans dans les finances locales, d'abord en tant que cadre territorial puis en tant que consultant en finances locales.

Gaëtan HUET, consultant en finances locales depuis plus de 11 ans et bénéficie à ce titre d'une expérience unique en matière d'analyse financière, de mise en place de programmation pluriannuelle des investissements et de financements de projets.

Fabian MEYNAND, qui associe expérience en collectivités (5 ans) et dans le conseil (7 ans) et est plus spécifiquement spécialisé en audit, analyse financière, et dans toute intervention d'accompagnement de la stratégie financière des communes et EPCI.

PARTENAIRES Finances Locales s'appuie par ailleurs sur un réseau de partenaires avec lesquels il peut mettre en place des équipes pluridisciplinaires afin d'apporter des réponses aux problématiques complexes.

Parmi ces partenaires :

- Avocats conseils des collectivités locales : Sphère Publique, Me Bertrand Violette, SCP VINSONNEAU-PALIES NOY GAUER & ASSOCIES, ITINERAIRES Droit Public
- Expert en Optimisation des Bases Fiscales : L'ATELIER Fiscal
- Experts en environnement : SAGE Services Environnement, ANTEA Group
- Experts en réseau de télécommunication : Comptoir des Signaux, SETICS
- Conduite du changement et organisation : GESTE
- Organisation et stratégie : MENSIA Conseil
- Experts en Équipement Touristiques et Culturels Structurant : SECOND AXE
- Experts Mobilité, Transports, Billettique et Technologies : MT3
- Programmation architecturale : Filigrane Programmation
- Experts en habitat et renouvellement urbain : Espacité

2. Les Points Clé de notre démarche

Une expérience et des compétences étendues en finances locales

Pour atteindre les objectifs des missions qui nous sont confiées, nous nous appuyons sur une connaissance approfondie des problématiques liées aux finances locales, qu'il s'agisse des aspects fiscaux, financiers ou budgétaires.

Celle-ci repose notamment sur l'expérience de plusieurs consultants seniors dont certains, comme Christophe MICHELET Fondateur de **PARTENAIRES** Finances Locales affichent une expérience de plus de 10 ans, dont au moins 6 années chacun de conseil financier aux collectivités.

Notre cabinet dispose également d'une forte capacité d'expertise dans le domaine de la gestion des montages dits « complexes », avec notamment une forte spécialisation dans le domaine des infrastructures (Réseaux de communications électroniques, centres de traitement des déchets, transports...).

Une approche pédagogique des finances locales

Cette maîtrise de la technique financière et des problématiques spécifiques au monde local s'accompagne d'un souci permanent de pédagogie et de transfert de connaissance au profit de nos interlocuteurs, responsables opérationnels ou élus. A cet égard, nous intervenons également en tant que formateurs auprès des collectivités locales et de leurs groupements ainsi qu'auprès d'organismes de formation (CNFPT, ENACT), ou de sociétés de formation privées (Savoirs Publics, IDES Consultants, Territorial,...).

Nous sommes persuadés que la plus-value d'un Cabinet de Conseils réside autant dans la qualité de son expertise technique que dans sa capacité à restituer aux élus et fonctionnaires territoriaux les différents mécanismes financiers influant sur les équilibres budgétaires. La création de **PARTENAIRES** Finances Locales répond à cette volonté de faire le lien entre les dimensions techniques et décisionnelles.

Une démarche qui privilégie le conseil personnalisé

Notre conviction est qu'il ne sert à rien d'établir des rapports d'experts si ceux-ci ne sont pas suivi à la fois d'un plan d'actions, d'un accompagnement et d'une démarche pédagogique à l'attention des élus et des techniciens chargés de l'aboutissement du dossier. C'est pourquoi nous faisons de l'établissement de ce plan d'actions la marque de fabrique de notre cabinet.

Au-delà de la nécessaire maîtrise technique des finances locales, notre apport repose en priorité sur un accompagnement et des conseils propres à la collectivité cliente, tenant compte du contexte et de ses objectifs stratégiques. Nous considérons que le rôle du consultant est d'éclairer les choix des collectivités en maîtrisant les contraintes et en identifiant les opportunités, dans le respect des règles en vigueur.

3. Une connaissance de l'Intercommunalité approfondie et des relations financières entre communautés et communes

Pour atteindre les objectifs de la mission, nous nous appuyons donc, vous l'aurez compris, sur une connaissance approfondie des problématiques liées aux finances locales et plus spécifiquement celles liées aux structures intercommunales, qu'il s'agisse des aspects fiscaux, financiers ou budgétaires.

Cette expertise repose notamment sur le profil des consultants en charge de la mission et sur notre retour d'expérience acquise auprès de nombreuses communautés, de toutes tailles, qui nous ont permis d'appréhender l'ensemble des problématiques fiscales et financières propres à l'intercommunalité mais aussi d'en comprendre tous les enjeux stratégiques. Notre équipe est ainsi uniquement constituée de consultants expérimentés qui associent technicité et pédagogie, l'objectif prioritaire étant d'être en mesure de vous proposer à la fois une expertise technique et des conseils opérationnels.

En outre, la maîtrise de **PARTENAIRES** Finances Locales s'appuie également, nous l'avons vu sur notre relation de partenariat avec l'ADCF (Association des Communautés de France), auprès de laquelle nous intervenons régulièrement.

Au-delà de notre participation au dernier congrès de l'Association des Communautés de France, chacun de nos consultants seniors a pu accompagner également l'ADCF dans le cadre de ses réflexions sur les différentes problématiques liées aux collectivités territoriales.

Cette appropriation par nos consultants de la matière « intercommunale » s'est également traduite par d'autres écrits au sein de la presse spécialisée (Lettre du Cadre, la Gazette des communes). Ces articles sont disponibles sur notre site internet <http://www.partenaires-finances-locales.com>

4. Nos domaines d'intervention

Nous avons regroupé nos interventions en **5 métiers** :

Analyse et stratégie financière :

- Analyse financière rétrospective et prospective
- Analyses financières sectorielles
- Expertise et stratégie fiscale
- Programmation pluriannuelle des investissements
- Optimisation de l'organisation budgétaire
- Organisation budgétaire et comptable

Accompagnement à l'Intercommunalité :

- Assistance à la mise en place de structure intercommunale
- Etudes financière et fiscales
- Fusion de structures
- Pactes fiscaux et financiers intercommunaux

Financement de projets et délégations de services publics :

- Ingénierie financière
- Etudes de faisabilité financière, études préalables, choix du mode de gestion
- Assistance et négociation financière
- Analyse et contrôle des comptes des délégataires
- Assistance à la mise en place et la négociation PPP, BEA...

Gestions externes :

- Expertise des budgets annexes et des risques satellites
- SEM Associations
- Assistance et négociation financière

Gestion de la dette et de la trésorerie :

- Analyse de la dette
- Optimisation de la gestion de la trésorerie
- Définition des stratégies de financement
- Assistance à la négociation

5. Nos engagements

PARTENAIRES Finances Locales et ses consultants ont pleinement intégré les exigences propres à l'activité de conseil : **objectivité, expertise, responsabilité, disponibilité, réactivité**, pour n'en citer que quelques unes.

Nos méthodes reflètent cet engagement au service de nos clients.

Désignation pour chaque mission d'un consultant qui en est le responsable et est l'interlocuteur unique de la collectivité :

A ce titre, il participe à l'ensemble des rencontres, préparatoires, intermédiaires et de présentation finale.

Nos interventions sont bâties à partir d'une Double Approche :

- **Technique**, afin de fournir une présentation aussi complète que possible de toutes les problématiques et de toutes les étapes de notre étude aux responsables administratifs
- **Stratégique**, afin de fournir une présentation pédagogique et synthétique des principaux enjeux et d'aboutir ainsi à une véritable aide à la décision aux dirigeants et aux élus

Nos interventions s'inscrivent dans une démarche de Transparence :

Les méthodes et les concepts utilisés sont présentés en détail et de manière pédagogique afin de contribuer à un transfert de compétences auprès de nos clients.

Nous nous engageons sur le Respect des délais :

- Qu'ils soient définis par nos clients
- ou qu'ils exigent une réponse dans les plus brefs délais, dans le cas d'une demande ponctuelle.

Nous assurons le Suivi de nos interventions :

- En alertant nos clients de toutes modifications législatives ou réglementaires susceptibles d'apporter un nouvel éclairage sur des études déjà réalisées
- En apportant toute l'assistance et les précisions nécessaires en cas de contrôle financier ou de recours